

# L'anonymat en ligne menacé au nom de la lutte contre le cyberharcèlement

## WEB Tuer le pseudo pour éviter la prochaine « Ligue du LOL » ?

- ▶ Le président français Emmanuel Macron ne veut « plus de l'anonymat » sur le Net.
- ▶ Une idée qui peine à convaincre.

**M**oi, je ne veux plus de l'anonymat sur les plateformes internet et je veux une vraie responsabilité des parents. Et l'interdiction, c'est le seul moyen ». Ces mots sont ceux du président français Emmanuel Macron lors d'une séance du « grand débat » la semaine passée. Ce n'est pas la première fois que le président annonce vouloir donner un coup de canif à cette tradition bien ancrée sur internet : fin janvier, il annonçait déjà une « levée progressive de toute forme d'anonymat ».

Un discours qui devient aujourd'hui d'autant plus audible à la lumière des révélations sur « la Ligue du LOL » du week-end dernier. Dans ce contexte, le gouvernement français s'apprête à dévoiler au printemps prochain une nouvelle loi pour s'attaquer au phénomène de la haine en ligne.

Pourtant pointé du doigt par certains responsables politiques, l'anonymat n'a joué que peu de rôle dans le scandale de la Ligue du LOL. La plupart des harceleurs agissaient effectivement à visage découvert, ou presque, sur les réseaux sociaux. Interdire l'anonymat pour lutter contre le harcèlement ? Pas si simple.

### 1 Quels degrés d'anonymat ?

Il existe plusieurs cas de figure concernant l'identité sur le web. La plupart des plateformes ont en effet des politiques différentes. Ainsi, la règle sur certains sites, souvent à usage professionnel comme LinkedIn, est de s'identifier avec son identité réelle. Mais ce n'est pas l'apanage des seuls sites professionnels. On retrouve cette même règle chez Facebook qui exige de ses utilisateurs qu'ils créent leurs comptes à partir d'informations exactes. Toutefois, force est de constater que les manquements à cette règle d'utilisation sont légion. Et les contrôles de la part de la société californienne sont plutôt rares. Sur Twitter, il est également possible d'effectuer une demande de vérification si on uti-

lise son vrai nom.

Beaucoup plus courant : le pseudo. Sur la plupart des forums, sur Reddit, sur YouTube, etc. l'internaute, qui peut s'enregistrer sous son vrai nom, peut aussi opter pour un surnom pour échanger avec d'autres. Certaines stars du web aujourd'hui sont d'ailleurs souvent plus connues sous leurs pseudos que sous leurs noms au civil. On peut par exemple citer Norman, Maître Eolas, ou encore Marcel Sel. Il s'agit un peu de l'équivalent du nom de scène à l'heure du numérique. Mais si elles permettent l'utilisation de pseudos, ces plateformes obligent souvent l'utilisateur à entrer un nombre plus ou moins important de coordonnées (mail, numéro de téléphone, nom...) à son inscription sur le service.

Dernier cas de figure : l'anonymat pur et simple. Il est relativement rare. On le retrouve quasiment exclusivement sur des forums particulièrement libertaires comme celui de « 4chan » et d'autres sites qui s'en inspirent. Sur ces forums, tous les intervenants apparaissent sous le pseudo « anonymous ». Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si l'on doit à « 4chan » la naissance de ce mouvement collectif éponyme.

### 2 Anonyme, vraiment ?

« La croyance selon laquelle on est anonyme quand on surfe ou que l'on écrit sur internet m'a toujours fait sourire. Sur internet, l'anonymat n'existe pas », remarque Etienne Wéry, avocat spécialisé dans les nouvelles technologies. Il faut bien se rendre compte que quand on se connecte à internet, c'est le même niveau d'anonymat que quand on sort de chez soi et qu'on est suivi 24/24h par un drone qui nous filme ».

En effet, des mastodontes de l'informatique comme Google savent en permanence ce que l'on fait sur internet. Mais pas seulement : « Un employeur sait quels sites sont consultés par ses employés, le fournisseur d'accès connaît les moindres faits et gestes de son client ». Par ailleurs, chaque appareil connecté au réseau possède sa propre adresse IP unique qui permet d'identifier l'origine de chaque message posté sur n'importe quel forum. Une sorte d'empreinte digitale pour les ordinateurs, tablettes et smartphones. Il est donc possible pour la justice de

trouver l'identité de chaque auteur, même si celui-ci s'estime protégé par un pseudo ou complètement anonyme.

En revanche, il existe toute une série de dispositifs qui permettent de flouter sa traçabilité en ligne. Les services de « VPN » (virtual private network) permettent par exemple de masquer son adresse IP et de chiffrer ses connexions.

Il est également possible de se connecter au réseau en passant par des navigateurs qui anonymisent vos données comme TOR, le logiciel qui autorise à surfer sur le « deep-web ».

Et ces outils resteraient accessibles même en cas de levée de l'anonymat. « Les seuls qui perdraient cette possibilité de rester anonymes seraient ceux qui ont les comportements les plus respectueux en ligne. Ceux qui harcèlent presque professionnellement trouveraient facilement un moyen de contourner l'interdiction », estime l'avocat.

### 3 L'impunité vs l'anonymat

Au-delà de l'anonymat, un élément qui peut expliquer la virulence de certains harceleurs du web, c'est le sentiment d'impunité. « Les poursuites peuvent être très longues et elles aboutissent rarement », déplore Etienne Wéry. Un des problèmes principaux est le nombre de cas. Il y en a énormément. C'est impossible de poursuivre tous les auteurs. Une analogie est possible avec les excès de vitesse. Il faudrait un radar tous les 20 mètres et le système judiciaire ne pourrait pas suivre. Ensuite ces affaires se cantonnent rarement à un territoire. Il faudrait donc des accords entre les pays. Je pense notamment à la France et la Belgique. Ensuite, le recours à certains outils techniques peut freiner le travail d'enquête. Enfin, et c'est heureusement en train de changer, on avait parfois le sentiment que certains juges et policiers semblaient penser que finalement, ces cas de harcèlement, ce n'était pas si grave ».

### 4 L'anonymat des victimes

Un dernier point à ne pas négliger, c'est que les harceleurs ne sont pas les seuls à bénéficier du modèle, par exemple, ou à être issus d'une minorité. Anonymiser son compte permet de ne pas subir les foudres de ce qu'internet compte comme harceleurs. ■

THOMAS CASAVECCHIA

**L'EXPERT****« Il y a un gros travail d'éducation à réaliser »**

Pour Bernard Rimé, professeur en faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'UCLouvain et spécialiste en partage social de l'émotion, si on a tendance à adopter de mauvais comportements en ligne, c'est avant tout en raison d'un manque d'éducation à la politesse numérique.

**Interdire l'anonymat pour lutter contre le harcèlement, une bonne idée selon vous ?**

*Ce serait déjà un solide pas en avant, oui. Mais le problème du cyberharcèlement ne peut pas se limiter à la question de l'anonymat. Pour comprendre le phénomène, il faut revenir au point de départ : dès notre plus jeune âge, on nous apprend à bien nous comporter en société. C'est le contrôle social. Et ça fonctionne plutôt bien, c'est une machine assez bien huilée. Il suffit de regarder le calme général des gens en société. De manière générale, on se comporte bien quand on est avec l'autre. Mais lorsque l'on n'est plus physiquement en présence d'un pair, ça dérape. On peut remarquer les comportements changer quand on est en voiture, par exemple ; certains, dans leur bulle, peuvent se montrer beaucoup plus agressifs. Sur internet, c'est le même phénomène. On a l'impression qu'il n'y a plus de contrôle et qu'on peut donc se laisser aller à ses plus bas instincts. Une situation renforcée par le fait que ceux avec qui on communique ne sont pas physiquement avec nous. Et que les communications ne se font pas « en direct ». Le sentiment d'anonymat peut encore aggraver ce phénomène.*

**Quelles solutions du coup ?**

*La communication au travers de médias est encore récente à l'échelle de l'humanité. On connaît finalement encore assez mal les mécanismes en jeu. Mais ce qui est certain, c'est qu'il faut faire un effort d'éducation. Apprendre dès l'enfance comment bien se comporter en ligne et quels doivent être les codes de politesse et de vie en société qui doivent s'y appliquer. Apprendre que le respect d'autrui vaut autant sur internet que dans la vie physique. Or cet effort d'éducation n'est pas le même chez tout le monde. Ce qui explique pourquoi certains appliquent déjà une forme de savoir-vivre en ligne, quand d'autres se rendent coupables d'actes malveillants.*

TH.CA.